



Barème de classement des demandes de congés de formation professionnelle
Personnels enseignants du 1^{er} degré

1 Ancienneté Générale de Service

Les résultats seront triés suivant 4 tranches d'AGS

- Groupe 1 : 03 ans < AGS ≤ 10 ans ;
Groupe 2 : 10 ans < AGS ≤ 20 ans ;
Groupe 3 : 20 ans < AGS ≤ 30 ans ;
Groupe 4 : 30 ans < AGS

1 an : 10 000 points 1 mois : 1 00 points 1 jour : 1 point

2 Antériorité de la demande

2 ^{ème} demande consécutive	10 000 points
3 ^{ème} demande consécutive	25 000 points
4 ^{ème} demande consécutive	45 000 points
5 ^{ème} demande consécutive	70 000 points

NB : L'application CONFORM1d initialise l'antériorité à l'année 2015/2016

La prise en compte effective des demandes antérieures se fera donc, après inscription, par nos services.

3 Echelon

A égalité de points, le candidat disposant de **l'échelon supérieur** est classé favorablement.

A égalité de points et d'échelon, le candidat disposant de **l'ancienneté supérieure** dans l'échelon est classé favorablement.

Exemple : soit un candidat dont les paramètres sont les suivants :

AGS : 12ans 6 mois 17 jours
Antériorité : 3^{ème} demande consécutive

Ce candidat dispose alors d'un capital de 145 617 points :

AGS : 120 617 points
Antériorité 25 000 points